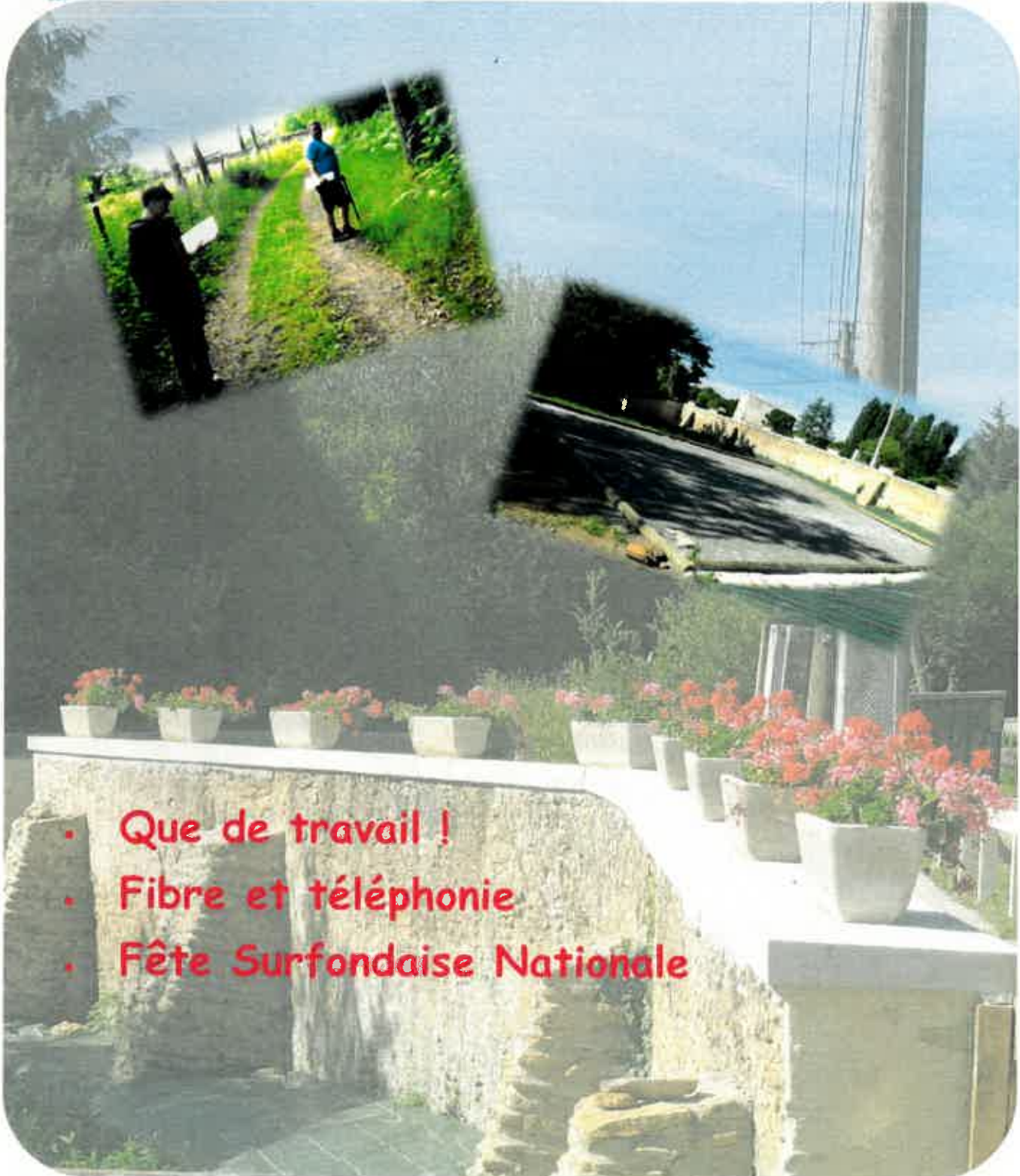


SURFONDS

info

Mairie de Surfonds, 13 rue de la Mairie, 72370 Surfonds. Tel : 02 43 89 87 06 - Email : mairie.surfonds@wanadoo.fr

Juillet 2017 - N°31



- Que de travail !
- Fibre et téléphonie
- Fête Surfondaise Nationale

ÉDITO DU MAIRE

SOMMAIRE

Vie des commissions....	p.3
Fibre optique et téléphonie mobile.....	p.5
8 mai.....	p.6
Animaux.....	p.6
Géocaching	p.7
Infos brûlage.....	p.8
RamsonWare	p.9
Comité des fêtes	p.10
Champions !.....	P.10
Recette de Stef.....	p.11
Infos pratiques.....	p.12



Fascicule disponible en
mairie.



Chères Surfondaises,
Chers Surfondais,

La période scolaire s'achève et annonce l'arrivée des vacances attendues avec impatience par tous et surtout les mères de famille qui sont les seuls travailleurs à ne jamais avoir de vraies vacances !...

Synonymes de voyage pour certains, de repos absolu ou encore de farniente pour d'autres, la préparation des vacances demeure une préoccupation pour tous et notamment pour de nombreux parents qui éprouvent les pires difficultés à offrir à leurs enfants ces moments privilégiés.

Voilà l'été... mais force est de constater que le soleil s'il est présent n'est pas forcément dans toutes les têtes...! Les élections présidentielles et législatives sont passées. Un nouveau président, une nouvelle, chambre des députés ont été élus par les français. A déplorer cependant les 57 % d'abstentions au 2^{ème} tour des législatives inquiétants pour notre démocratie.

Après Charles De Gaulle de 1959 à 1966 (10 ans), Georges Pompidou de 1969 à 1974 (5 ans), Valéry Giscard d'Estaing de 1974 à 1981 (7 ans), François Mitterrand de 1981 à 1995 (14 ans), Jaques Chirac de 1995 à 2007 (12 ans), Nicolas Sarkozy de 2007 à 2012 (5 ans), et François Hollande de 2012 à 2017 (5 ans) ; Monsieur Emmanuel Ma-

cron est donc le 11^{ème} président de la V^{ème} République, le 8^{ème} de nom.

Pour la troisième fois consécutive avec un score de 61,88 %. Madame Marietta Karamanli est réélue député de notre circonscription. Sur la commune de Surfonds elle réalise un score de 91,35 % des suffrages exprimés.

Vous trouverez dans nos pages et celles des jeunes tout le travail entrepris et à réaliser : fibre optique, téléphonie mobile, aire de jeu pour les ados, finition des terrains de boules, nouvelle salle de réunion pour le CMJ et le Comité des Fêtes, etc....

Merci à tous ceux, qui bénévolement, participent à l'embellissement de notre village (entretiens et tontes des bas côtés de la route, fleurissement, etc.) .

En cette période estivale, le Conseil Municipal et moi-même souhaitons un bon séjour à tous les estivants qui viennent en villégiature dans leur famille sur notre commune et, à vous tous, habitants de Surfonds, un bel été et de bonnes vacances à ceux qui ont la possibilité d'en prendre.

Bien à vous et toujours à votre service,

Michel JACK

VIE DES COMMISSIONS

Tournoi du Grand Quizz



Le dernier Grand Quizz organisé par la commission culture s'est tenu le jeudi 18 mai en salle Paul Grasteau. Cent questions de culture générale ont à nouveau été posées durant l'après-midi sur différents thèmes dont un nouveau intitulé « Cuisine du monde ». Au terme de ce bel après-midi, c'est Patrick Voltz qui remporte l'épreuve en totalisant 62 bonnes réponses. Le prochain Grand Quizz se tiendra le jeudi 19 octobre dès 14 h 30.

Maisons fleuries

Fort de ses précédents succès, la municipalité réitère le concours de Maisons Fleuries. Le jury composé de 5 membres passera dans notre village ce dimanche pour élire les maisons les mieux fleuries de notre cher village. La remise des prix aura lieu le 1^{er} octobre.



Bénédictio calvaire




Le samedi 6 mai, après une procession partant de la place de l'Eglise, L'Abbé Paillard avec le concours de l'équipe paroissiale de Conneré est venu procéder à la bénédiction du calvaire, récemment restauré par une équipe de bénévoles de la commune. Après un discours de M. Le Maire rappelant l'histoire de ce dernier, l'Abbé Paillard a tenu à remercier l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré avec talent à la restauration de ce symbole. L'ensemble des participants était ensuite convié au pot de l'amitié.

Abribus



Suite à une demande du Conseil Municipal Jeunes, la municipalité va construire et installer un abribus pour sécuriser et protéger les enfants empruntant le ramassage scolaire route de Bouloire. Celui-ci sera opérationnel dès la rentrée scolaire prévue le 4 septembre prochain.

Bonnes vacances !

 Le 29 mai dernier, le conseil communautaire a voté les grilles des tarifs applicables au 1^{er} septembre prochain pour les services enfance-jeunesse (accueils péri-scolaires, les mercredis après-midis, les petites et grandes vacances). A compter du 1^{er} septembre 2017, toutes les structures d'accueil de la communauté de communes appliqueront les mêmes tarifs par créneaux et selon des coefficients familiaux identiques, cela permettra l'uniformisation des services rendus.

Cours informatiques



M. Harold GARNIER avec l'aide de la Commission Culture proposera dès la rentrée des cours d'informatique. La première session se tiendra le mardi 26 septembre à partir de 18 h pour une session de 2 heures qui se déroulera en Mairie, salle du conseil. Cette première session abordera un bref rappel du fonctionnement d'un PC, d'un portable ou d'une tablette puis s'étendra ensuite sur la navigation sur Internet (moteurs de recherche, navigateurs, gestion des email, bonnes pratiques...).

Nous vous remercions par avance de vous faire connaître en Mairie si vous êtes intéressé en indiquant la possibilité ou non de venir avec votre matériel si celui-ci est portatif, soit par téléphone au 02.43.89.87.66 ou bien par mail à mairie.surfonds@wanadoo.fr.

LES TRAVAUX DE SURFONDS

De nombreux travaux ont été effectués depuis quelques mois pour améliorer le bien-être de notre village. En voici quelques-uns :



Finalisation du terrain de pétanque



Pose du nouveau portail au cimetière



Réfection de la porte du lavoir



Pose d'une table à langer à la salle Paul Grasteau



Peintures diverses



Et aussi, préparation des chemins de randonnée-
pose des nouveaux panneaux électoraux, du nou-
veau fronton de la mairie...

**Merci à tous
les bénévoles !**

FIBRE OPTIQUE ET TÉLÉPHONIE MOBILE



DES POTEAUX ADAPTÉS POUR LE PASSAGE DE LA FIBRE OPTIQUE

Qu'est-ce que la fibre optique ?

Une fibre optique est un fil en verre ou en plastique particulièrement fin, apte à conduire de la lumière et servant à transmettre des données. Le signal,

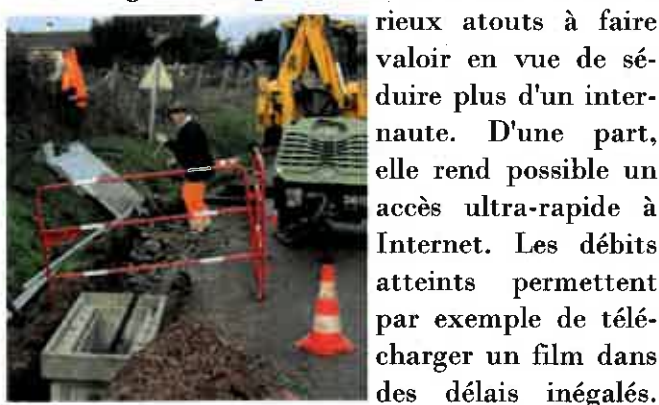
contenu dans un cœur cylindrique entouré d'une gaine protectrice, est transporté par une lumière laser. Cette lumière peut aisément être transportée sur des centaines, voire des milliers de kilomètres. Au-delà, la fibre possède la faculté recherchée de permettre des communications à des débits particulièrement élevés.

Quels sont les principaux avantages offerts par la fibre ?

La fibre est particulièrement appréciée tant pour des raisons « techniques » que d'« usages ».

Côté technique, la fibre permet des débits bien plus élevés que la technologie ADSL et peut transporter des données sur de très longues distances quasiment sans subir d'atténuation du signal conduit. A contrario du cuivre, la fibre est insensible aux perturbations électromagnétiques, ce qui est un gage de qualité, et permet des débits symétriques, ce que l'ADSL n'autorise pas.

Côté usages, le déploiement de la fibre a de sérieux atouts à faire valoir en vue de séduire plus d'un internaute. D'une part, elle rend possible un accès ultra-rapide à Internet. Les débits atteints permettent par exemple de télécharger un film dans des délais inégalés.



D'autre part, elle offre à plusieurs utilisateurs d'un même foyer raccordé la possibilité de faire des usages simultanés (surfer sur le web, téléphoner, regarder la télévision en HD) des offres triple play sans contrainte liée au partage des débits. Enfin, elle ouvre la voie à de nouvelles technologies sans cesse plus innovantes, tel le fait de recevoir des flux audiovisuels en 3 dimensions.

D'autre part, elle offre à plusieurs utilisateurs d'un même foyer raccordé la possibilité de faire des usages simultanés (surfer sur le web, téléphoner, regarder la télévision en HD) des offres triple play sans contrainte liée au partage des débits. Enfin, elle ouvre la voie à de nouvelles technologies sans cesse plus innovantes, tel le fait de recevoir des flux audiovisuels en 3 dimensions.

A Surfonds :

Les travaux avancent à grands pas, la fibre sera en réseau aérien et souterrain. En raison des travaux d'installation par la société Axione et afin de faciliter le passage du câblage sur les



voies aériennes, il a fallu procéder à l'élagage des arbres et taillis pouvant dépasser sur les voies publiques. Vu les délais imposés, la commune a pris les travaux à sa charge. Sur la plateforme Surfonds/Volnay, 38 poteaux ont, ou seront posés et environ 30m de génie civils ont été nécessaires. Le tirage du réseau a débuté fin mai/début juin. La date de réception est envisagée fin septembre début octobre. La commercialisation est prévue au cours du dernier trimestre 2017. Pour toutes questions, contacter le numéro vert 0800 800 617.

A Surfonds la téléphonie mobile

Le terrain pour le futur pylône se trouve à côté du lieu dit le Carrefour sur la petite route de Challes commune de Volnay. On nous a informé que dans le cadre de la procédure accord-cadre pour la résorption des zones blanches de téléphonie mobile, le marché a été notifié et l'entreprise AXIANS a été retenue. Une première réunion pour l'organisation des travaux a eu lieu le 14 juin dernier, et, depuis, une visite sur site a eu lieu le vendredi 30 juin dernier avec les entreprises intervenantes : l'opérateur Free Mobile et Sarthe Numérique. Là aussi, tout devrait se terminer vers la fin du dernier trimestre 2017.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945



Le 8 mai dernier, nous nous sommes rassemblés au monument aux morts place de l'église afin de rendre hommage à nos Français morts pendant la seconde guerre mondiale (1939-1945), et plus particulièrement à nos Surfondais morts pour la France durant cette Guerre. L'appel au mort a été fait par Vincent BLAVETTE et Clara FORET membres du conseil municipal jeune après un discours prononcé par Monsieur le Maire. Après une minute de silence toujours chargée en émotion, les participants ont pu entonner l'hymne national avant d'être ensuite invités à se rendre à la salle Paul Grasteau pour le traditionnel verre de l'amitié qui a ainsi clôturé cette matinée.

ANIMAUX ERRANTS - FORFAIT CAPTURE

Le conseil municipal a décidé de renouveler la convention avec la fourrière animale CANIROUTE. Voici les nouveaux tarifs adoptés en conseil municipal du 05 avril dernier :

- ♦ 50 € par intervention débutée + 10 € par jour supplémentaire pour la capture de petits animaux (chiens, chats...) **ET** par animal
- ♦ 80 € par intervention débutée pour la capture de grands animaux (équidés, ovins, bovins...) **ET** par animal

Un animal errant, quelque soit sa taille, peut provoquer un accident de voiture, des détériorations, être potentiellement dangereux pour ceux qui le croiserait, etc... Alors, pour la sécurité de tous, mais aussi et avant tout, pour leur propre sécurité, veillez à garder vos animaux dans un espace clos et vérifiez régulièrement l'état de vos clôtures .



Enfin, n'oublions pas que de nombreuses solutions existent pour tous nos animaux durant cette période estivale... Ils sont nos compagnons le reste de l'année, cela ne change pas pour les vacances ! Vous pouvez retrouver tous nos conseils dans le bulletin de juillet 2016.

Bonnes vacances à tous !

LE GÉOCACHING OU LA CHASSE AU TRÉSOR

GRANDEUR NATURE

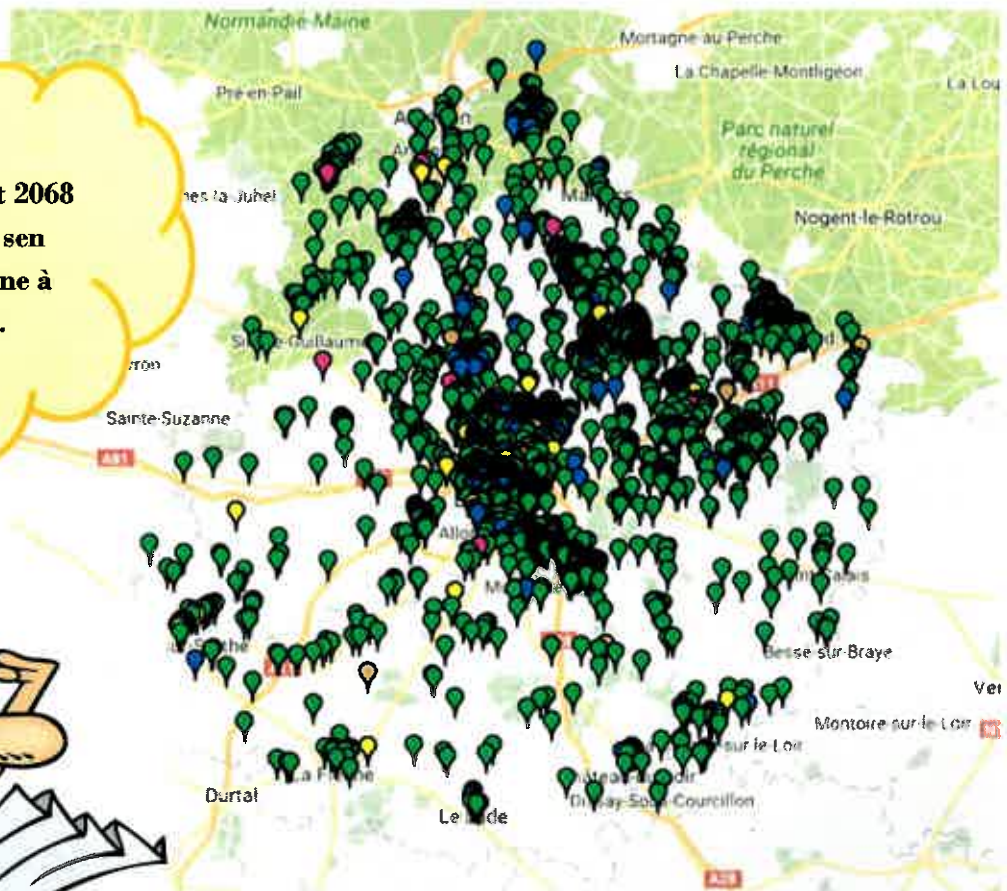
En 2017 presque 3 millions de caches répertoriées sur le site geocaching.com dans plus de 180 pays, alors à l'aventure...

Le geocaching est une véritable chasse au trésor pratiquée à l'extérieur à l'aide d'un appareil GPS (Smartphone, GPS de randonnées...). Les trésors sont des boîtes de différentes tailles, cachées par d'autres « geocacheurs » à des coordonnées spécifiques que vous devez rejoindre avant de tenter de trouver la « geocache ». Pour y participer, rendez-vous sur le site Geocaching.com, inscrivez-vous (gratuit) pour avoir accès aux coordonnées GPS des caches, et c'est parti pour la chasse au trésor.

Attention, contrairement à une chasse au trésor classique, les « caches » découvertes doivent rester sur place. La règle est la suivante, si vous prenez quelque chose de la Geocache, laissez-y quelque chose de valeur égale ou supérieure, commentez votre découverte dans le carnet, et si vous le souhaitez, enregistrez votre découverte sur Geocaching.com. Veillez à ne pas être vu du « grand public », pour permettre aux geocaches de rester en place et toujours accessible aux autres geocacheurs.

Il existe de nombreuses variétés de caches, de niveaux de difficultés, d'énigmes, de terrains à traverser. Le geocaching vous permet de composer votre aventure du moment ; randonnées en montagne, à la mer, à la campagne, découvrir des villes, des monuments, des paysages insoupçonnés... parfois même à deux pas de chez vous. Et je peux vous dire que Surfonds dissimule une geocache, alors à vous de jouer...

**En 2017, ce sont 2068
caches placées en
Sarthe, dont une à
Surfonds...**



En Pays de la Loire

Les effets de la pollution atmosphérique

La **qualité de l'air** a des **répercussions** principalement sur notre **santé** et sur l'**environnement**. Ces effets peuvent être immédiats ou à long terme (**affections respiratoires, maladies cardiovasculaires, cancers, etc...**)

2350 décès* seraient retardés chaque année, et nous gagnerions **12 mois** d'espérance de vie.

Le plan de protection de l'atmosphère (PPA) Nantes - Saint-Nazaire et le plan régional santé environnement (PRSE) contiennent des objectifs d'amélioration de la qualité de l'air. Air Pays de la Loire (association agréée) supervise le réseau de surveillance régional et diffuse les alertes en cas de pic de pollution.

* Source Santé Publique France (21/06/2019)



Arrêtez de vous enflammer !

En région Pays de la Loire retrouvez plus d'information et d'outils pédagogiques sur :

www.airpl.org



Préfecture de la région
Pays de la Loire
www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr



ADOME
en Pays de la Loire
www.paysdelaloire.adome.fr

air
pays de la Loire
www.airpl.org

Air Pays de la Loire
www.airpl.org

ars
Agence régionale de santé
des Pays de la Loire
www.ars.paysdelaloire.sante.fr

Agence régionale de santé
des Pays de la Loire
www.ars.paysdelaloire.sante.fr



www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

Pour mieux comprendre

NE BRÛLEZ PAS vos déchets verts



Arrêtez de vous enflammer !



www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr



50 kg de déchets verts brûlés c'est...



...6000 km

parcourus par une voiture diesel récente (18400 km par une voiture essence)



...3 mois

de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fioul



... plus de 100 trajets

aller-retour, selon le véhicule, pour rejoindre une déchèterie située à 20 km

L'entretien du jardin pour un particulier génère **des déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **100 kilos** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9%** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un **million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre. Cette combustion est **polluante** et **pollue** d'autant plus que les végétaux sont humides.

Source: AFDME

Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit !



Article 64 du règlement sanitaire départemental (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants* en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes.

En outre, la **toxicité** des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

Brûler vos déchets verts vous expose à une **contravention de 450 euros** (art. 131-13 du code pénal).

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Le compostage domestique



Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes...pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des composteurs, renseignez-vous !

Le broyage et le paillage



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce : le **mulch** vous permet de laisser l'herbe tondue au lieu de la jeter.

La déchèterie



Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.

Plus de 300 déchèteries couvrent la région Pays de la Loire.

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr



RAMSONWARE / Virus Wannacry

Le « petit » monde de l'internet s'affole depuis le vendredi 12 mai. Une cyberattaque de grande envergure a touché plus d'une centaine de pays à travers le monde et a bloqué quelques centaines de milliers d'ordinateurs. Si les entreprises ont été les plus touchées, les particuliers ne sont pas forcément épargnés. Cette cyberattaque, de son vrai nom Wanna cry, est d'une ampleur sans précédent. Elle utilise une faille du système d'exploitation Windows.

A l'origine, ce ransomware ou rançongiciel, est un malware bloquant tout accès à l'ordinateur jusqu'à l'obtention d'une rançon. Dans le cas de Wanna cry, la rançon demandée est de 300 dollars par poste infecté et payable uniquement en bitcoin, monnaie virtuelle difficilement traçable. Une fois la rançon payée, le pirate délivrerait la clé de déchiffrement pour débloquent le PC.

Le tour de force de Wanna cry, est d'avoir attaqué simultanément plus de 150 pays soit environ 200 000 utilisateurs essentiellement dans les entreprises. Il se répand depuis un ordinateur à tout le réseau informatique de l'entreprise via un mode de répllication automatique, d'où son extrême rapidité de propagation.

Pour prévenir de tout risque, nous vous conseillons vivement à nouveau :

- ◆ De sauvegarder sur un support amovible vos données les plus précieuses et de ne pas laisser brancher ce support en permanence car lui aussi subirait l'infection
- ◆ Si vous êtes infecté, surtout, ne payez pas la rançon. Le paiement ne garantit en rien le déchiffrement de vos données et peut compromettre le moyen de paiement utilisé (notamment carte bancaire).
- ◆ De vérifier que votre antivirus est fonctionnel et bien à jour. Pour rappel, un antivirus gratuit de type Avast ou Avira peut tout à fait faire l'affaire.
- ◆ Bien vérifier que les mises à jour automatiques Windows de votre ordinateur sont activées. Dans ce cas, les correctifs de l'éditeur ont de grandes chances d'être installés avant une éventuelle infection vous immunisant donc de celle-ci.
- ◆ Si vous êtes toujours sur une version Windows 8, l'éditeur Microsoft a arrêté de maintenir ce système au profit de Windows 8.1 que nous vous conseillons de mettre à jour sur cette dernière version.
- ◆ Si vous êtes toujours sur une version Windows XP, l'éditeur Microsoft a arrêté de maintenir ce système depuis plus de 3 ans maintenant mais devant l'ampleur du phénomène, a finalement décidé de sortir un correctif que nous vous recommandons très fortement d'installer en vous rendant à cette adresse et en téléchargeant et installant celui-ci :

http://download.windowsupdate.com/d/csa/csa/secu/2017/02/windowsxp-kb4012598-x86-custom-fra_eb47689656c58ab374521babb9bdca07304d87f5.exe

Attention, concernant Windows XP mais aussi Windows Vista qui n'est plus maintenu depuis mai 2017 par Microsoft, plusieurs éditeurs d'antivirus ou de navigateurs comme Mozilla ou Google Chrome ont annoncé la fin de vie et la fin des mises à jour de leur produit sur ces versions d'ici la fin de l'année 2017. Il devient donc quasiment nécessaire de migrer vers une version supérieure (minimum Windows 7) ou de changer votre appareil.



COMITÉ DES FÊTES

Bric à Brac de Surfonds

Le 9 avril dernier, le comité des fêtes de Surfonds organisait une nouvelle édition du bric à brac. Grâce à leur dynamisme, leur bonne humeur et leur disponibilité, les membres du comité des fêtes ont su transformer, le temps d'une journée, le cœur de Surfonds en un lieu d'échanges et de rencontres. Le soleil étant de la partie, promeneurs et chineurs ont pu faire affaire avec la quarantaine d'exposants présents.

Fête des voisins

Samedi 24 juin dernier se tenait une nouvelle édition de la fête des voisins et de la musique à Surfonds organisée par le Comité des Fêtes.



Bien que moins nombreux que les années précédentes, cette soirée s'est déroulée comme

à son habitude, dans la bonne humeur. Nos jeunes surfondais ont animé cette soirée en nous présentant une brève pièce de théâtre suivi d'un concours de devinettes ! Notre jeunesse a de l'avenir ! Nous remercions aussi Marietta Karamanli, notre députée sortante réélue, pour sa présence.

Notez les prochaines dates !

Dimanche 24 septembre : Rando pédestre & VTT

Samedi 14 octobre : Dîner surprise

Vendredi 3 novembre : Assemblée Générale

Dimanche 26 novembre : Bourse aux jouets

Samedi 16 décembre : Noël des enfants



ENCORE DES CHAMPIONS !



Jordan BLOC'H (14 ans) :
Champion de la Sarthe
VTT Cross Country 2016
Champion de la Sarthe
VTT toutes disciplines 2016

Noah BLOC'H (9 ans) :
Champion de la Sarthe
VTT toutes disciplines
2016 (plus jeune sarthois
titré en VTT)



BRETTE
SPORTIF



Pour 2017, Jordan s'impose le 12 mars dernier comme champion de Sarthe Cross Country. Au niveau régional, il est actuellement 2^{ème} au classement général provisoire. Son objectif est de représenter la Sarthe lors d'une manche de coupe de France de VTT Cross Country et de se qualifier pour le Trophée de France de jeunes vététistes sous les couleurs de la région.

Pour Noah, il n'y a pas de qualification pour son âge, il lui faudra attendre encore 2 ans !

BRAVO CHAMPIONS !

LA RECETTE DE STEP' : CHEESECAKE AUX FRAMBOISES

Pour 8 personnes - cercle de 20 cm
Temps de préparation : 45 minutes
Temps de repos : 6 h

Ingrédients :

Pour le biscuit :

100 g de petits beurres
75 g de spéculos
90 g de beurre

Pour la crème :

600 g de fromage frais
300 g de yaourt nature
le jus d'1/2 citron

75 g de sucre

100 ml d'eau

1 sachet de gélatine en poudre

300 g de framboises + coulis



Préparation :

Pour le biscuit :

Faites fondre le beurre. Pendant ce temps, mixez les biscuits. Ajoutez ensuite le beurre fondu aux biscuits et bien mélanger à la cuillère.

Prenez un cercle à pâtisserie de 20 cm de diamètre et 5 cm de hauteur. Disposez-le sur un plat et chemisez-le de papier sulfurisé ou de film rhodoid. Versez au centre le mélange biscuits-beurre et étalez-le sur tout le fond afin de faire un fond de tarte. Tassez et lissez bien le fond afin qu'il soit régulier. Laissez prendre au frais.

Pour la crème :

Mélangez le fromage frais, le jus de citron et le yaourt au fouet jusqu'à ce que la préparation soit bien lisse.

Dans une casserole, portez tranquillement à ébullition le mélange d'eau, gélatine et sucre. Laissez bouillir 2 minutes.

Versez délicatement ce mélange sur la préparation de crème tout en mélangeant au robot ou au

fouet électrique (si vous avez un robot, vous pouvez entamer la préparation de la crème directement au robot). La préparation doit être homogène.

Le montage :

Sortir le cercle du frigo. Disposez les framboises sur le biscuit et gardez-en quelques-unes pour la déco. Versez la crème sur les framboises et lissez le dessus. Laissez prendre au frigo pendant 6 heures.

Avant de servir, décercez et décorez votre gâteau avec des framboises et du coulis.

Ce gâteau est idéal pour la saison : très frais, rapide et sans utilisation du four !



INFOS PRATIQUES



Horaires de la mairie :

Lundi 14 h 00 - 18 h 30
 Mardi 9 h 15 - 12 h 15
 Mercredi 9 h 15 - 12 h 15
 Jeudi 14 h 00 - 17 h 00
 Vendredi 9 h 15 - 12 h 15

02.43.89.87.66 - mairie.surfonds@wanadoo.fr

Des permanences sont assurées en mairie par le maire et les 3 adjoints :

- M. le Maire les lundis de 15 h 00 à 18 h 30 et les jeudis de 14 h 00 à 17 h 30
 - Les adjoints en alternance les 3 premiers samedis du mois de 10 h à 12 h 00.

Les permanences du samedi ne sont pas assurées en période estivales.



Horaires des déchèteries du 1^{er} avril au 31 octobre

	Maisoncelles-Bouloire 02 43 35 81 69	Thorigné Sur Dué 02 43 82 88 47	Le Grand Lucé 02 43 75 94 22
Lundi	14 h 00 - 18 h 00	9 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 18 h 30	9 h 00 - 12 h 00
Mardi	Fermée	Fermée	9 h 00 - 12 h 00
Mercredi	9 h 00 - 12 h 00	9 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 18 h 30	14 h 00 - 18 h 30
Jeudi	Fermée	9 h 00 - 12 h 00	Fermée
Vendredi	9 h 00 - 12 h 00	9 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 18 h 30	14 h 00 - 18 h 30
Samedi	14 h 00 - 17 h 30	9 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 17 h 30	8 h 30 - 12 h 00



ensuite nous assisterons au feu d'artifice

et nous brûlerons " La Bastille "

la soirée se terminera par un bal

Cette soirée est organisée par la Commission Culture

et vous est offerte par

le Conseil Municipal

le Conseil Municipal Jeunes

et le Comité des fêtes



Aux habitants pour le nettoyage des fossés devant chez eux

Au Maire pour son don pour le fleurissement de la commune

Exposition

"Arbres d'ici et d'ailleurs"

De la graine au bois, un voyage autour du monde...

30 mai - 30 déc. 17

à Carnuta - Jupilles (72)

